

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet d'achèvement de la Voie de la Soule

De : Marthe Esposito <[REDACTED]>

Date : 20/09/2023 20:07

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets de vous adresser la présente lettre pour exprimer mon opposition ferme au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule » actuellement soumis à enquête publique.

Nous avons cette chance incroyable de disposer de cette ancienne voie ferrée, transformée en une Voie Verte très appréciée tant par les jeunes que par nos aînés. Sa popularité s'explique par son accès facile et son faible dénivelé, ce qui en fait un lieu de prédilection pour les marcheurs, les coureurs et les cyclistes qui l'empruntent quotidiennement. Pourquoi envisager de la supprimer ?

De plus, le projet envisagé par le Conseil Départemental entraînerait une augmentation de la vitesse à l'intérieur du village, atteignant parfois 70 à 80 km/h, ce qui suscite de sérieuses préoccupations en termes de sécurité. De surcroît, il prévoirait la construction d'un mur anti-bruit de 2,10 mètres, une mesure qui me semble excessive et dénuée de sens.

Je vous invite à prendre en considération ces préoccupations lors de l'examen du projet. Une alternative, consistant à améliorer l'aménagement actuel de la RD 11, semble offrir une solution plus sécurisée, respectueuse de l'environnement et des citoyens.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon avis, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,
Marthe Esposito